

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Date	31.05.2023
Lieu	SSEB, Fabrikstrasse 37, 3286 Montilier
Début	20h05 Fin 20h50
Délégués présents	Selon la liste de présence 12 délégués Total des voix 53 voix Majorité simple 27 voix
Comité	Erhart Ralph, Mont-Vully (sous-région 1) Colopi Carlo, Morat (sous-région 4) Hug Markus, Montilier (sous-région 3) Jendly Fabien, Ried près Chiètres (sous-région 7) Mauron Thierry, Courgevoux (sous-région 5) Tschachtli Adrian, Chiètres (sous-région 2)
Visiteurs	Jaberg Peter, président de la commission de construction Kaltenrieder Marc, administration financière de la commune de Chiètres Kohler Daniel, Münchenwiler
Excusés	Auderset Beat, Ulmiz (délégué) Gurtner Manfred, Wileroltigen (délégué) Hofstetter Schütz Carola, Morat (commission financière) Employés de la STEP Région de Chiètres Employés de la STEP Région de Morat Rentsch Alfred, Courgevoux (commission financière) Wieland Christoph, Préfet du district du Lac
Absents	Sahli Thomas, Münchenwiler (comité, sous-région 6) Stooss Daniel, Ferenbalm (délégué)
Présidence	Schneider Schüttel Ursula, Morat, présidente
Procès-verbal	Sommer Silvia, Morat, secrétaire

Ursula Schneider Schüttel, présidente, souhaite la bienvenue aux participants de la première assemblée ordinaire des délégués 2023. Elle salue en particulier les membres de la commission financière (CoFin), Marc Kaltenrieder (responsable de la comptabilité, administration financière de la commune de Chiètres) et les délégués nouvellement désignés. Les communes de Ulmiz et Wileroltigen ont excusé l'absence de leurs délégués. Est également absent le délégué de la commune de Ferenbalm.

Les délégués ont bien reçu la convocation et l'ordre du jour et aucune objection n'est formulée. La liste des tractanda a été publiée dans la Feuille officielle du canton de Fribourg et dans l'organe de publication officiel du canton de Berne.

La présidente ouvre officiellement l'assemblée des délégués. Peter Kopp, Meyriez, est proposé comme scrutateur de l'assemblée. Les délégués sont d'accord avec cette désignation.

TRACTANDA

1) Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 novembre 2022 - Approbation

Le procès-verbal (versions allemande et française) est accepté à l'unanimité.

2) Rapport annuel 2022 - Approbation

Les délégués ont reçu le rapport annuel avec l'invitation du 09.05.2023.

Il n'est pas donné lecture du rapport annuel.

Les deux événements les plus importants en 2022 ont été l'obtention du permis de construire pour la transformation et la nouvelle construction de la STEP Seeland Sud ainsi que l'acquisition de l'immeuble Cibolini.

La présidente remercie les délégués pour leur soutien continu de la part des communes membres ainsi que les membres de la commission de construction et du comité et la secrétaire de l'association pour leur engagement.

Les délégués n'ont pas de remarques concernant le rapport annuel et Ursula Schneider Schüttel le soumet au vote.

Vote : rapport annuel 2022

Les délégués approuvent à l'unanimité le rapport annuel 2022.

3) Boucllement des comptes 2022

Les délégués ont reçu en version papier les documents sur les comptes annuels 2022 (intégrés dans le rapport annuel) ainsi que le commentaire.

Ursula Schneider Schüttel présente les comptes annuels.

3.1. Comptes de fonctionnement

Les dépenses totales de CHF 204'262.68 ont été nettement inférieures à celles prévues au budget (Total : CHF362'450.00).

Étant donné que la STEP Seeland Sud n'est pas encore en activité, les coûts sont actuellement faibles. Les comptes se composent principalement de divers honoraires.

Il est précisé que la comptabilité est tenue en tant que mandat par l'administration des finances de la commune de Chiètres.

Commentaire sur les comptes de fonctionnement

• Commentaire général

Le début des travaux n'a pas pu être réalisé en 2022, car le permis de construire était en attente jusqu'en septembre, et ensuite il fallait attendre l'expiration du délai de recours. Par conséquent, les coûts sont généralement inférieurs au budget.

Les comptes 2022 sont présentés sur la base du modèle comptable 2 (MCH2).

• Compte 3000.00 / Séances du comité, Compte 3000.01 / Séances de la commission de construction, Compte 3000.02 / Séances de la direction générale du projet

Il y a eu moins de séances que prévu au budget.

• Compte 3130.06 / Indemnités du président de la commission de construction

Dépenses supplémentaires dues aux études en vue de l'achat du bâtiment de Cibolini SA, aux analyses pour la conduite de transport Chiètres - Montilier et à la conclusion des droits de conduite pour la conduite de transport.

• Compte 4499.00 / Autres produits financiers

Le refinancement de l'emprunt de l'UBS a pu être effectué avec un intérêt négatif en défaveur de l'association de la STEP.

• Compte 4632.01 / Remboursement (-) et demande supplémentaire (+) aux communes

Une liste a été établie avec la répartition des coûts par commune membre, sur la base de la clé de répartition fixée.

Au bilan, le total des actifs et des passifs se monte à CHF 6'706'779.48.

Il n'y a pas de questions sur les comptes de fonctionnement ni sur le bilan.

3.2. Comptes d'investissement

Commentaire

- **Commentaire général**

En raison du financement autonome décidé, les communes membres ne doivent pas contribuer aux investissements 2022. Les engagements respectifs des communes en lien avec le crédit bancaire sont indiqués en annexe des comptes annuels.

Les comptes 2022 sont présentés sur la base du modèle comptable 2 (MCH2).

- **Compte INV00002 / Planificateur général, prestations supplémentaires**

Coûts pour des mandats supplémentaires ne faisant pas partie du cahier des charges du planificateur général et pour des prestations qui n'étaient pas clairement définies ou délimitées dans le cahier des charges. Les prestations supplémentaires sont prévues dans le devis.

- **Compte INV00003 / Project de construction**

En raison du changement de comptabilisation de la part Centre Loewenberg, qui a passé du compte INV00003 / Projet de construction au compte séparé INV00010 / Centre Loewenberg, le montant apparaît en négatif :

	Investissement 2022 (Dépenses en CHF)	Commentaire
Compte INV00003 Project de construction	107'360.93	Montant total avant transfert des coûts de construction Centre Loewenberg
Compte INV00010 Centre Loewenberg	307'994.05	Transfert du montant total des coûts de construction des années 2020-2022
Compte INV00003 Project de construction	-200'633.12	Montant total après transfert des coûts de construction Centre Loewenberg

- **6360.00 Contributions des tiers - Compte INV00010 / Centre Loewenberg**

Facturation des coûts effectifs de construction Centre Loewenberg (durée des travaux : 2020 - 2022).

Les constructions et installations nécessaires pour l'utilisation des eaux épurées pour la production de chaleur et de froid ont été réalisées par l'association. Les coûts effectifs seront pris en charge par le bénéficiaire.

Aucune question n'est posée par les délégués.

3.3. Rapport de révision et rapport de la commission financière

Le rapport de révision (daté du 10.03.2023 ; intégré au rapport annuel 2022) et le rapport de la commission financière (daté du 28.03.2023) ont été envoyés aux délégués avec l'invitation du 09.05.2023.

Rapport de révision

La révision a été effectuée par l'entreprise ROD Treuhand AG à Urtenen-Schönbühl. Une discussion finale sur ses résultats a également eu lieu.

L'organe de révision recommande d'approuver les comptes annuels.

Le rapport de révision mentionne que le système de contrôle interne (SCI) n'est pas conforme aux prescriptions et que son existence ne peut donc être certifiée.

La présidente explique que l'introduction du SCI est une composante du passage à MCH2, dont la mise en œuvre est en cours. Un groupe de travail a été constitué qui s'occupe de l'élaboration d'une version simple et efficace. L'objectif est d'introduire le SCI en 2023. Il est rappelé que des contrôles, prévus dans les règlements de la STEP, sont d'ores et déjà effectués. Le réviseur, qui a été informé de l'état actuel du SCI et de la procédure, a jugé cela en règle, mais n'a pas pu certifier l'existence du SCI dans son rapport en raison de l'introduction encore en cours

Rapport de la commission financière

La CoFin recommande dans son rapport d'approuver les comptes 2022.

Aucune question n'est posée par les délégués à Jörg Bönzli, membre présent de la commission financière.

Ils prennent ainsi acte du rapport de révision et du rapport de la commission financière.

3.4. Approbations des boucllements des comptes de fonctionnement et d'investissement

En l'absence de questions, Ursula Schneider Schüttel passe au vote.

Vote : comptes de fonctionnement 2022

Le boucllement des comptes de fonctionnement 2022 est approuvé à l'unanimité des délégués.

Vote : comptes d'investissement 2022

Les comptes d'investissement suivants sont approuvés à l'unanimité par les délégués :

INV00001 Planificateur général STEP Seeland Sud	Total : CHF 129'180.09
INV00002 Planificateur général, prestations supplémentaires	Total : CHF 57'878.32
INV00003 Projet de construction	Total : CHF -200'633.12
INV00010 Centre Loewenberg	Total : CHF 307'994.05

Le boucllement des comptes 2022 est ainsi approuvé et décharge est donnée au comité et au comptable.

La présidente remercie Marc Kaltenrieder (qui représente les responsables de la comptabilité) et Jörg Bönzli (qui représente la CoFin) pour le travail accompli.

4) Élection

Thomas Sahli, membre démissionnaire du comité représentant la sous-région 6, est remercié pour son grand engagement. Il a constamment veillé à ce que le flux d'informations et les contacts avec les communes bernoises restent intacts. Un cadeau de départ lui sera remis personnellement plus tard.

4.1. Membre du comité

La proposition d'élection a été communiquée aux communes membres avec l'invitation. Les communes de la sous-région 6 (Ferenbalm, Gurbrü, Münchenwiler, Kallnach et Wileroltigen) proposent Daniel Kohler, conseiller municipal de Münchenwiler, comme nouveau membre du comité de l'association de la STEP.

Daniel Kohler se présente brièvement et indique qu'il se réjouit de travailler au sein du comité de la STEP, en particulier de collaborer pour le projet de construction de la STEP.

Élection : membre du comité pour la sous-région 6

Les délégués élisent par acclamation Daniel Kohler, Münchenwiler, nouveau membre du comité de la STEP.

5) Informations de la commission de construction

Peter Jaberg, président de la commission de construction, prend la parole et informe sur les points suivants via une présentation avec beamer.

Sous-projets

- Construction STEP Seeland Sud à Montilier
 - Sous-projet : installation photovoltaïque
 - Sous-projet : transformation immeuble Cibolini en bâtiment administratif de la STEP
- Transformation STEP Région de Chiètres y.c. station de pompage de Fräschels
- Construction conduite de transport STEP de Chiètres - STEP de Montilier

Construction STEP Seeland Sud

- Permis de construire et modification du plan d'affectation des zones entrée en force → début des travaux le 06.06.2023.

- Différents travaux préparatoires à la construction ont été réalisés ou sont en cours : ajustement de l'offre maître d'œuvre suite à l'abandon du bâtiment administratif, modèle de renchérissement fixé, contrats conclus, installation des chantiers et définition des pistes cyclable et piétonnes, protection en matière d'assurances conclue, projet de réalisation en cours, concept de surveillance traitement des micropolluants ozonation en cours, actualisation de l'analyse des risques 2022 prévue, étude de faisabilité de l'élimination et de la récupération de l'azote.

Transformation STEP Région de Chiètres

- La procédure de permis de construire est en cours.
- Le permis de construire est attendu pour le 3^e trimestre de 2023.
- Le début des travaux est prévu pour le 4^e trimestre de 2023.
- Les travaux préparatoires ont déjà commencé.

Construction conduite de transport STEP de Chiètres - STEP de Montilier

- La procédure de permis de construire est en cours.
- Après négociations, les TPF laissent entrevoir un avis positif pour l'assainissement du passage à niveau. Il s'agit du déplacement du tracé en direction de Sugiez, qui présentait des chevauchements avec le projet de STEP et devait être rectifié.
- Le permis de construire est attendu pour le 3^e trimestre de 2023.
- Le début des travaux est prévu pour le 4^e trimestre de 2023.
- Conduite de transport : l'appel d'offres des prestations d'entrepreneurs pour la conduite de refoulement et la conduite à écoulement gravitaire a eu lieu. Les offres sont conformes au devis avec des réserves pouvant être utilisées en cas d'imprévus dus au sol de fondation difficile.
- Les procédures d'adjudication de l'association de la STEP de Chiètres et de l'association de la STEP Seeland Sud sont en cours.
- Protection en matière d'assurances conclue.

Planification coordonnée

Jalon 1 : quatrième trimestre 2025

Sont réalisées : STEP Seeland Sud / phase de construction 1, STEP de Chiètres / phase de construction 1, conduite de raccordement STEP de Chiètres - STEP de Montilier

Raccordement STEP de Chiètres à STEP Seeland Sud

Jalon 2 : deuxième trimestre 2027

Sont réalisées : STEP de Chiètres / phase de construction 2

Mise en exploitation STEP de Chiètres

Jalon 3 : deuxième trimestre 2028

Sont réalisées : STEP Seeland Sud / phase de construction 2 + 3

Mise en exploitation complète STEP Seeland Sud

Relations publiques

- Premier coup de pioche le 06.06.2023, 14h00
- Panneau de chantier signalant le grand projet
- Conteneur pour visiteurs avec des informations intéressantes sur le projet
- Avancement des travaux observable sur le site web de la STEP Seeland Sud grâce à des vols de drones périodiques
- Newsletter (pouvant être commandée via le site web)
- Journée chantier ouvert prévue (date à fixer)

Suite à la présentation, Harald Wild, délégué de la commune de Gurbrü, s'enquiert de l'opposition ouverte concernant la conduite de transport ainsi que de la procédure à suivre au cas où la prochaine votation populaire de la STEP Région de Chiètres sur le crédit supplémentaire de la conduite de transport Chiètres - Galmiz ne serait pas favorable.

Peter Jaberg explique que l'on peut être confiant quant à l'approbation de la demande de permis de construire pour la conduite de transport ainsi que du crédit supplémentaire. Le risque résiduel minime peut être pris et la réalisation du projet de construction peut commencer dès maintenant. Ursula Schneider Schüttel ajoute que le premier coup de pioche concerne la transformation et la nouvelle construction de la STEP Seeland Sud à Montilier. Toutes les autorisations nécessaires pour le début des travaux ont été obtenues. Si, contre toute attente, la votation populaire n'était pas favorable, la nouvelle STEP de Montilier ne traiterai que les eaux de la STEP Région de Morat et le projet devrait être adapté en conséquence.

En réponse à la remarque de Harald Wild selon laquelle des voix critiques s'élèvent dans la commune de Gurbrü au sujet du déversement des eaux épurées dans le lac de Morat, il est précisé que ce fait est pris au sérieux par l'association de la STEP et qu'un vaste travail de relations publiques est donc d'une grande importance. Les incertitudes du public font partie de tout projet d'envergure, mais dans le cas de la STEP Seeland Sud les divers points ont été bien clarifiés et les justificatifs nécessaires sont disponibles. De plus, une étroite collaboration existe avec l'Office cantonal de l'environnement.

6) Orientations

6.1. Remboursements des contributions d'investissement 2016-2017-2018

L'information est donnée que les contributions d'investissement 2016-2017-2018 peuvent être remboursées aux communes membres dans l'année en cours, car un nouveau crédit de construction a été souscrit en 2023.

Le remboursement est basé sur la décision de l'Assemblée des délégués de 2019 selon laquelle l'association de la STEP s'autofinance. En conséquence, les communes membres demandent le remboursement de leurs contributions d'investissement virées pour les années 2016, 2017 et 2018.

6.2. Mise à jour de la clé de répartition en 2023

Les données des communes sont désormais disponibles et la mise à jour de la clé de répartition des coûts est en cours. En cas de questions, l'ingénieur mandaté prendra directement contact avec les communes. La version révisée sera envoyée aux communes membres en temps utile.

6.3. Plan financier et intérêts du prêt

Le plan financier est adapté chaque année en tenant compte de la situation. La version de l'année en cours reflétera les travaux de construction. Le plan financier actualisé sera envoyé aux communes membres à l'automne 2023 et l'association de la STEP pourra être contactée à tout moment en cas de questions.

Il est également précisé que les premiers prêts ont pu être contractés avec des intérêts négatifs. Entre-temps, la situation a changé et le taux d'intérêt initial s'élève à 2,0% pour le crédit de construction contracté en 2023 (hausse prévisible à 2,25%). L'association de la STEP ne doit toutefois verser des intérêts que sur les montants effectivement perçus. Il est de plus possible de convertir ceux-ci en avances fixes.

6.4. Fusion associations STEP

Julia Senti, déléguée de la commune de Morat, demande la parole.

Selon le conseil municipal de Morat, il est souhaitable que les préparatifs de la fusion des associations STEP, en particulier le regroupement des comptabilités, soient entrepris le plus rapidement possible. Un échange à ce sujet entre les associations STEP devrait démarrer cette année. La proposition est faite que la STEP Seeland Sud pilote ce regroupement.

La présidente explique qu'un échange mutuel d'informations et des concertations ont lieu régulièrement et que les comptabilités sont tenues de manière similaire, mais encore indépendante. Vu que la STEP Seeland Sud n'est pas encore opérationnelle, ce sont surtout les associations des STEP Région de Morat et Région de Chiètres qui sont sollicitées. Enfin, des remerciements sont adressés pour cette contribution.



7) Divers

La parole n'est pas demandée.

Ursula Schneider Schüttel peut ainsi clore l'assemblée des délégués à 20h50. Elle remercie chacun et chacune pour sa collaboration et invite toutes les personnes présentes à un apéro, au nom de l'association de la STEP Seeland Sud.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR
L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
SEELAND SUD

La Présidente
Ursula Schneider Schüttel

La Secrétaire
Silvia Sommer